

Mars 2024

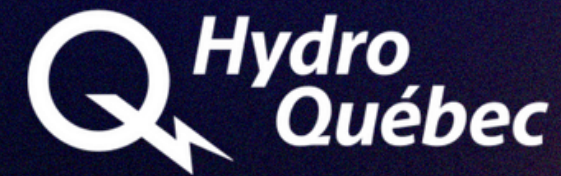
# LIVRE BLANC

FAVORISER UNE CULTURE  
ENTREPRENEURIALE FORTE

9<sup>e</sup> édition

# Fera

Présenté par





# TABLE DES MATIÈRES

À propos du Fera et du RJCCQ	1
La 9e édition en bref	2
Mise en contexte	3
Sommaire des 8 recommandations	7
Recommandation 1 : Désigmatiser et inculquer la possibilité de l'échec	8
Recommandation 2 : Sensibiliser la population aux enjeux et risques liés à la santé mentale en affaires	9
Recommandation 3 : Mettre en place un régime d'accession à l'entrepreneuriat (RAE)	10
Recommandation 4 : Poursuivre les efforts pour faciliter le financement de l'entrepreneuriat innovant	11
Recommandation 5 : Repenser la mesure de soutien aux travailleurs autonomes	12
Recommandation 6 : Donner des outils en éducation financière à tous les niveaux	13
Recommandation 7 : Appuyer la culture intrapreneuriale à l'intérieur des organisations pour gagner en productivité	14
Recommandation 8 : Encourager la création d'un écosystème d'accompagnement à tous les stades de l'entrepreneuriat	15
Conclusion	16
Annexe	17
Rédaction et remerciements	18



# À PROPOS

1

## Forum économique de la relève d'affaires

Le **Forum économique de la relève d'affaires (Fera)**, présenté par Hydro-Québec, réunit chaque année plusieurs centaines de participants provenant de toutes les régions du Québec, grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de nos partenaires. C'est un moment de rencontres et d'échanges entre les dirigeants des jeunes chambres de commerce, jeunes gens d'affaires, et des personnalités politiques, de l'écosystème entrepreneurial et du monde des affaires. Le **Fera** se veut un moment de réflexion sur les pratiques et stratégies à adopter pour que le Québec soit à l'avant-garde, qu'il maintienne sa croissance et qu'il demeure compétitif à l'échelle internationale.

Depuis neuf ans, le **Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ)** s'investit dans l'organisation de ce Forum avec le projet de stimuler les discussions et la réflexion d'employeurs, de gestionnaires et de professionnels sur des enjeux d'actualité du monde économique du Québec. Par le passé, le **Fera** s'est intéressé à des sujets très différents, tels que l'économie de partage et les pouvoirs publics (2016), l'écosystème entrepreneurial québécois (2017), les défis et opportunités des technologies émergentes du Québec (2018), les métiers du futur (2019), la transition énergétique (2020), la relance économique à la suite de la crise de la COVID-19 (2021), l'humain au cœur des métiers de l'avenir (2022) et le Québec de 2030 (2023). En 2024, nous avons abordé « Comment favoriser une culture entrepreneuriale forte au Québec grâce aux jeunes chambres de commerce du Québec? ».

## Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec

Depuis 31 ans, le **RJCCQ** soutient et fédère un réseau d'une quarantaine de jeunes chambres de commerce et d'ailes jeunesse à travers le Québec, représentant plus de 10 000 jeunes professionnels, cadres, travailleurs autonomes et entrepreneurs âgés de 18 à 40 ans. En plus d'avoir une grande étendue géographique, il compte parmi ses rangs 12 organisations issues de communautés culturelles.

Le **RJCCQ** a pour mission de représenter et propulser les jeunes chambres de commerce. Ses actions s'articulent autour de 5 priorités : le repreneuriat, l'intrapreneuriat, l'entrepreneuriat innovant, le développement des compétences, le développement durable.



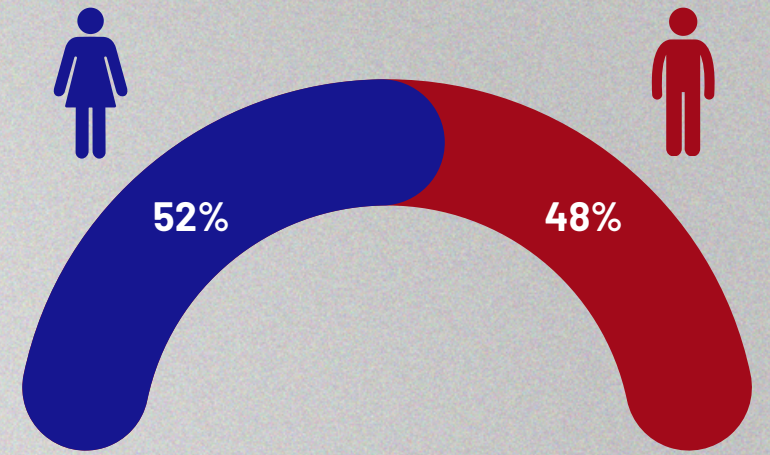
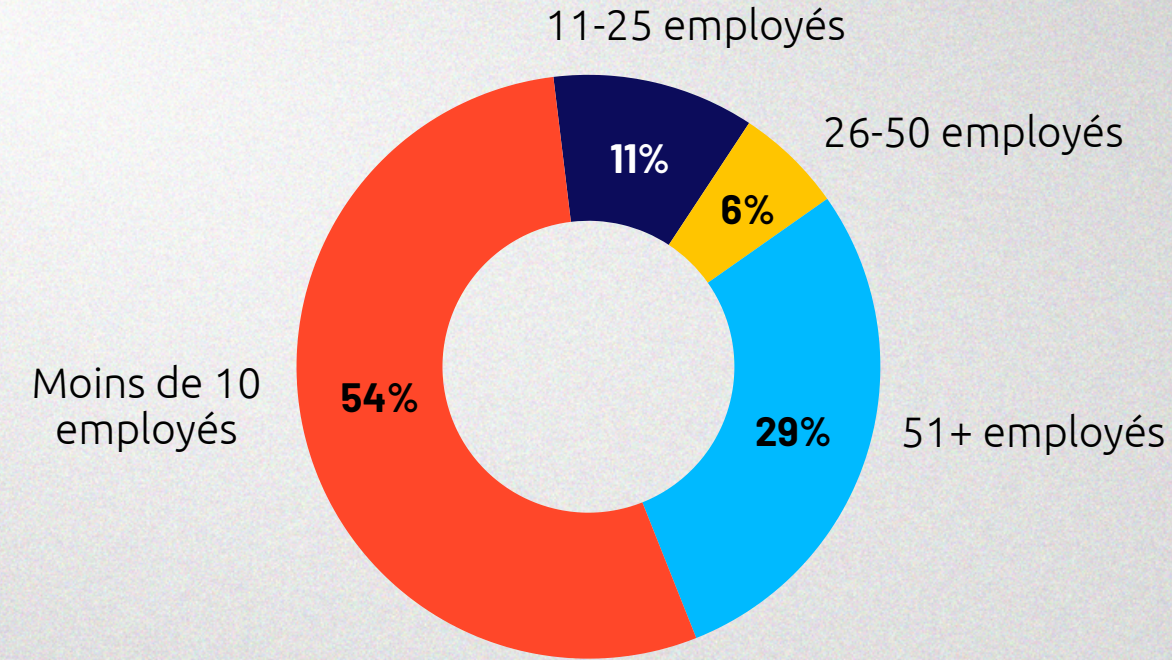
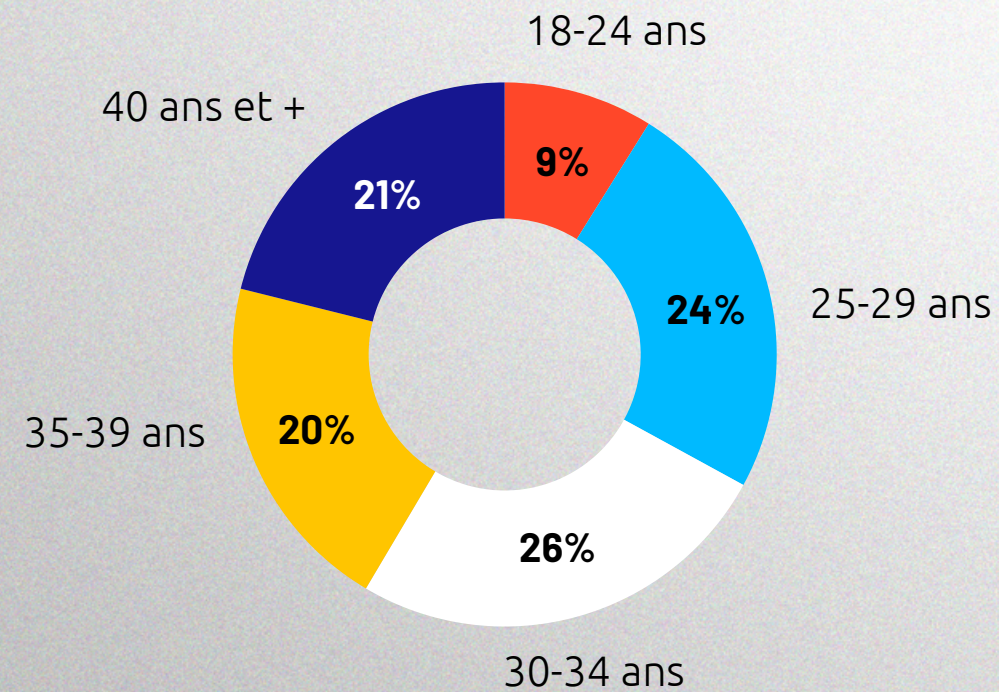
# LA 9<sup>e</sup> ÉDITION EN BREF

PRÈS DE  
**30 INTERVENANTS**

**350+ PARTICIPANTS**

**17 RÉGIONS**  
ADMINISTRATIVES

**20+ INDUSTRIES**

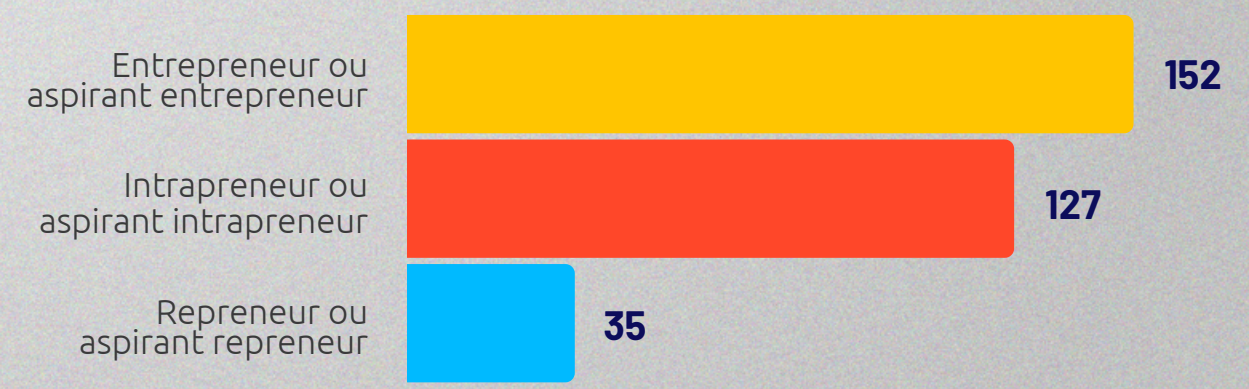


**79%**

Des participants âgés de 39 ans et moins

**45%**

Des participants impliqués dans une jeune chambre ou aile jeunesse





# MISE EN CONTEXTE

3

Alors que les intentions de se lancer en affaires sont en baisse, que l'on manque de relève, et que le taux de survie des jeunes entreprises en phase de croissance est inquiétant, nous avons cherché à rallumer ensemble la flamme entrepreneuriale du Québec. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur l'expérience de nos membres, les jeunes chambres de commerce.

« Comment favoriser une culture entrepreneuriale forte au Québec grâce aux jeunes chambres de commerce? » est le thème retenu pour la neuvième édition du **Forum économique de la relève d'affaires (Fera)** qui s'est tenu pour la première fois dans le Centre-du-Québec. Plus de 350 personnes passionnées du repreneuriat, de l'entrepreneuriat innovant et de l'intrapreneuriat se sont réunies à Drummondville, pour discuter et réfléchir sur l'avenir d'une culture entrepreneuriale forte au Québec.

Nous avons été témoins d'échanges avec nos membres plus que jamais pertinents, des conférenciers d'envergure, des ateliers éclairants. Ce beau mélange a permis de brasser des idées et de contribuer à la réflexion et à l'action des jeunes chambres de commerce pour bâtir un Québec toujours plus prospère. Nous avons été impressionnés par la participation record à l'événement qui se produisait pour la première fois en région. Le public était composé de membres des ailes jeunesse et jeunes chambres, de curieux de l'entrepreneuriat et de collaborateurs de l'écosystème. Bref, un moment rassembleur.

Dans un contexte économique incertain où il y a une rareté de main-d'oeuvre, il est de plus en plus nécessaire que les entreprises soient amenées à faire autrement et à contribuer à la culture entrepreneuriale. Innover implique de donner aux employés les moyens de prendre des initiatives, de bâtir des projets et de développer des compétences. Les grands défis de notre époque (transformation technologique, changement climatique, transition démographique) appellent une nouvelle façon de procéder, hors de nos zones de confort.

Tout au long du **Fera**, panels et ateliers ont été organisés pour alimenter les réflexions en ce sens, soit :

- Inspiration entrepreneuriale pour innover autrement
- Élan entrepreneurial des entreprises pour dynamiser le Québec
- L'intrapreneuriat en action
- Le repreneuriat : se préparer au post-reprise d'entreprise
- Tirer des leçons de l'échec en affaires : temps, réflexions et résilience
- Cultiver l'excellence avec l'écosystème : votre part, notre force

**COMMENT  
FAVORISER  
UNE CULTURE  
ENTREPRENEURIALE  
FORTE AU QUÉBEC  
GRÂCE AUX  
JEUNES CHAMBRES  
DE COMMERCE?**



# MISE EN CONTEXTE

## QUELQUES DÉFINITIONS

Les réflexions et les recommandations de ce livre blanc ont pour objectif de contribuer à bâtir une culture entrepreneuriale forte au Québec, grâce :

- aux jeunes chambres de commerce
- aux entreprises
- à l'innovation à travers différents modèles
- à l'intrapreneuriat
- au repreneuriat
- à un changement de perception de l'échec
- à une démarche ESG
- à l'écosystème entrepreneurial

### ENTREPRENEURIAT INNOVANT

L'entrepreneuriat désigne l'action d'entreprendre. Cela requiert d'investir des capitaux, d'assumer la responsabilité d'une équipe afin de créer une entreprise et mener des activités économiques génératrices de valeur.

L'entrepreneuriat innovant est l'action de concevoir, produire et commercialiser des innovations diverses, ayant une valeur ajoutée réelle pour un secteur d'activité ou une communauté.

### CULTURE ENTREPRENEURIALE

La culture entrepreneuriale est un ensemble de valeurs, de connaissances et de comportements, qui encouragent les individus à développer des projets, à se lancer en affaires, à être innovants, à prendre des risques et à créer de nouvelles entreprises. Il existe plusieurs modalités pour entreprendre, notamment l'entrepreneuriat, le repreneuriat et l'intrapreneuriat.

### INTRAPRENEURIAT

L'intrapreneuriat est une forme d'entrepreneuriat qui désigne le fait de mener un projet d'affaires à l'intérieur d'une entreprise déjà existante. Contrairement à l'entrepreneur qui gère une entreprise qu'il a créée avec toute l'énergie, les efforts et les ressources nécessaires au démarrage, l'intrapreneur met à profit ses qualités entrepreneuriales pour développer une activité économique au sein d'une organisation qui ne lui appartient pas.

### REPRENEURIAT

Le repreneuriat représente la volonté commune pour un repreneur et un cédant d'assurer la pérennité d'une entreprise viable par le biais du transfert des pouvoirs, du leadership, des savoirs et de la propriété de celle-ci. Dans cette perspective, la personne cédante assure la transmission de son entreprise. La personne qui la reprend en assure la pérennité par la création de valeur en harmonie avec l'histoire de l'entreprise et les tendances économiques, sociales, territoriales existantes.

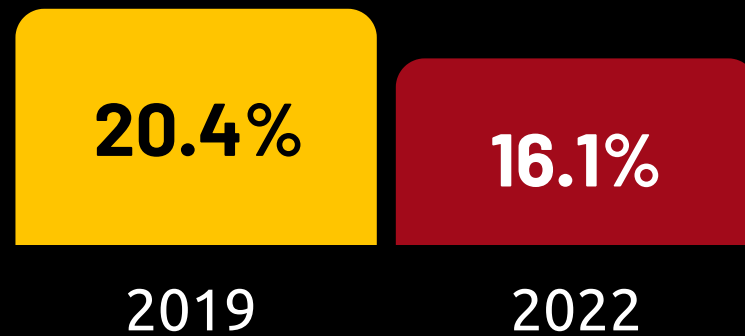


# MISE EN CONTEXTE

## QUELQUES CHIFFRES

### Baisse 4.3% du **TAUX D'INTENTION D'ENTREPRENDRE**

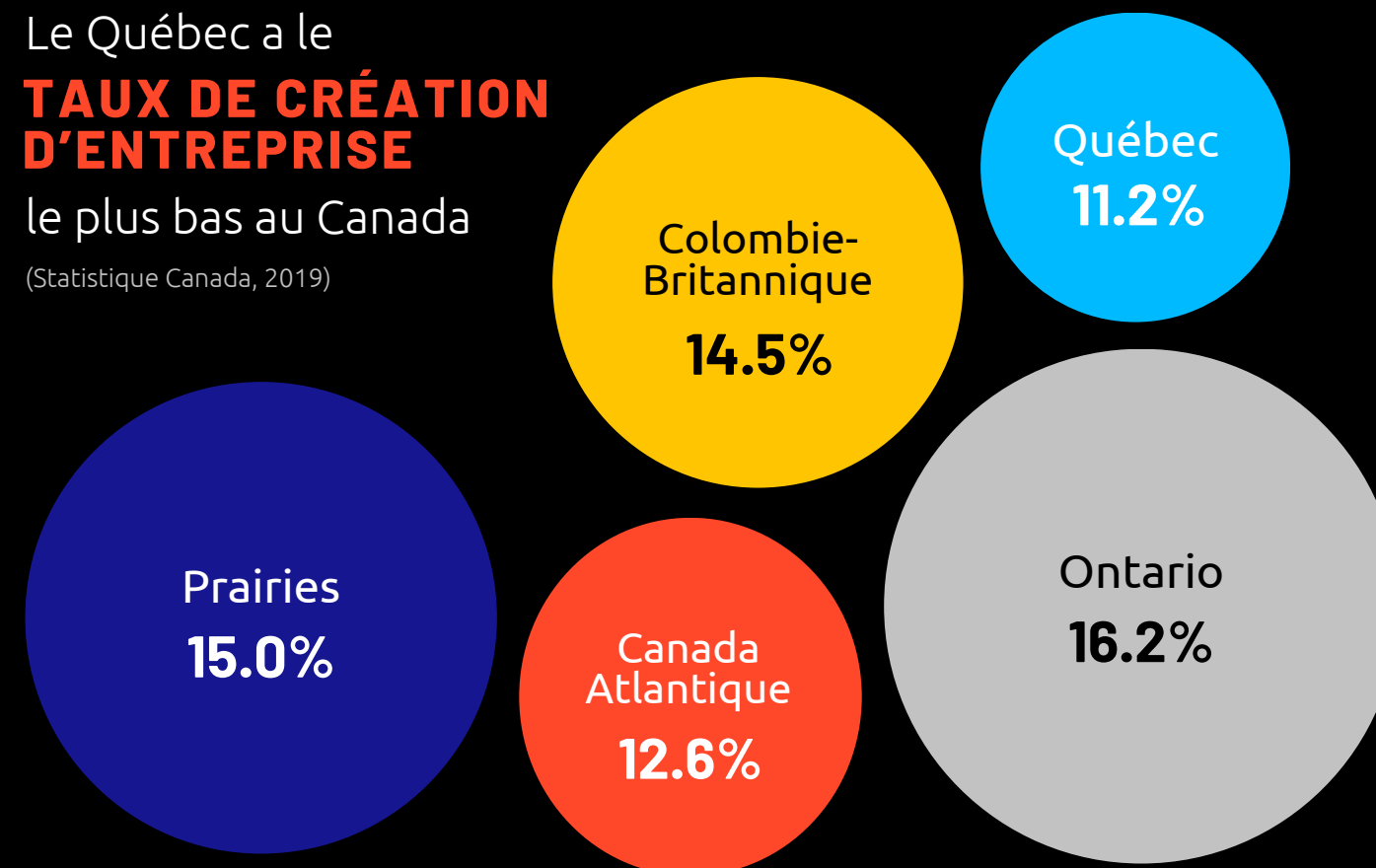
(Indice entrepreneurial québécois, 2022)



### Le Québec a le **TAUX DE CRÉATION D'ENTREPRISE**

le plus bas au Canada

(Statistique Canada, 2019)



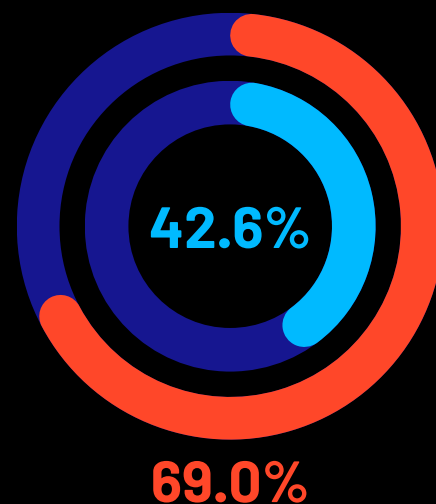
Le Canada compte

**100 000**  
**entrepreneurs**  
**et entrepreneurs**

de moins qu'il y a 20 ans

(Étude de la BDC, 2023)

Les **Québécois**  
s'estiment moins  
compétents  
pour devenir  
entrepreneurs  
que le reste des  
**Canadiens**



(Situation de l'activité  
entrepreneuriale québécoise :  
rapport 2022 du Global  
Entrepreneurship Monitor, 2023)

**69.0%**

### **TAUX DE SURVIE DES JEUNES POUSSÉS**

(Étude d'impact économique du RJCCQ avec AppEco, 2022)



**3/4**

des propriétaires de PME  
canadiennes comptent passer  
le flambeau d'ici 10 ans

Toutefois, seulement  
**1 propriétaire sur 10** a prévu  
un plan de relève formel écrit

(Rapport de la FCEI sur la relève des  
entreprises au Canada, 2023)



# MISE EN CONTEXTE

## LE RÔLE DES JEUNES CHAMBRES DE COMMERCE

Les jeunes chambres de commerce jouent un rôle majeur pour la vitalité entrepreneuriale. Ces organismes économiques soutiennent les jeunes de leur territoire à se lancer en affaires, à développer leurs compétences et à s'impliquer dans le tissu économique de leur région. La définition de « jeunesse » varie d'une jeune chambre à l'autre et peut inclure des personnes de 18 à 35-40 ans.

Le **RJCCQ**, qui compte une quarantaine de jeunes chambres et ailes jeunesse parmi ses membres, a pour mission de représenter et propulser les jeunes chambres de commerce avec pour vision :

**« UN RÉSEAU DYNAMIQUE ET ENGAGÉ DE JEUNES CHAMBRES QUI CONTRIBUE À BÂTIR UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE »**

Grâce aux ailes jeunesse des chambres de commerce et aux jeunes chambres, leurs membres contribuent à développer une culture entrepreneuriale forte. Voici quelques-unes des initiatives :

- Avoir accès au développement de compétences offert par la jeune chambre de commerce (formations, conférences, webinaires, événements de réseautage, etc.)
- Bénéficier du programme de mentorat adapté sur mesure à leurs besoins et de nombreuses autres formations exclusives
- Faire partie d'un plus grand réseau de jeunes gens d'affaires et développer leur réseau de contacts professionnels
- Faire entendre leurs voix et leurs préoccupations auprès des élus et des décideurs
- Côtayer des personnalités établies du monde des affaires
- Participer au dynamisme socio-économique de leur région

### JEUNE CHAMBRE DE COMMERCE

Une jeune chambre de commerce est un organisme associatif chargé de représenter les intérêts des jeunes travailleurs et entreprises.

VS

### AILE JEUNESSE

Les ailes jeunesse sont des comités faisant partie d'une chambre de commerce. Puisque les ailes jeunesse opèrent au sein de leur chambre, plusieurs processus sont différents.



# RECOMMANDATIONS

## POUR UNE CULTURE ENTREPRENEURIALE FORTE

- 1** Déstigmatiser et inculquer la possibilité de l'échec
- 2** Sensibiliser la population aux enjeux et risques liés à la santé mentale en affaires
- 3** Mettre en place un régime d'accession à l'entrepreneuriat (RAE)
- 4** Poursuivre les efforts pour faciliter le financement de l'entrepreneuriat innovant
- 5** Repenser la mesure de soutien aux travailleurs autonomes
- 6** Donner des outils en éducation financière à tous les niveaux
- 7** Appuyer la culture intrapreneuriale à l'intérieur des organisations pour gagner en productivité
- 8** Encourager la création d'un écosystème d'accompagnement à tous les stades de l'entrepreneuriat, du démarrage jusqu'au transfert d'entreprise







## RECOMMANDATION 2

### SENSIBILISER LA POPULATION AUX ENJEUX LIÉS À LA SANTÉ MENTALE EN AFFAIRES

Parler de la santé psychologique ou de la santé mentale en affaires est encore difficile. Or, ça ne devrait plus l'être. Face aux pressions et aux défis inhérents au monde entrepreneurial (fatigue, déprime, enjeux financiers liés à l'inflation et difficulté à concilier le travail et la vie personnelle), il faut résister à la tentation de s'isoler et choisir au contraire de s'ouvrir aux autres.

Lors de l'atelier du **Fera** sur l'échec, nous avons demandé aux participants de partager leurs conseils sur les ressources disponibles pour les entrepreneurs. Les ressources les plus citées sont l'encadrement psychologique, la thérapie et la possibilité de discuter avec un psychologue, l'accès à du support psychologique de type PAE puis le mentorat, les groupes d'entraide et de co-développement avec d'autres entrepreneurs passés par ce type de situation, les activités proposées par les jeunes chambres de commerce.

Il faut aussi faire davantage connaître et faire rayonner les initiatives qui contribuent à faire une différence. L'initiative Persévérance entrepreneuriale offre ainsi de l'accompagnement et de la formation personnalisée. Nathaly Riverin, qui a lancé cette initiative, et son équipe veulent mettre l'entrepreneur en difficulté en lien avec un réseau d'experts chevronnés qui lui permettra de rebondir et de persévérer en affaires. Collectivement, il est indispensable de parler de l'échec, du sentiment de honte que l'on peut ressentir, du poids de l'isolement, du risque financier, car les conséquences pourraient être irréversibles. Avoir une culture entrepreneuriale forte signifie aussi s'informer sur les enjeux et avoir un regard bienveillant à l'égard de nos créateurs de richesse, moteurs d'innovations.

# 45%

DES ENTREPRENEURS ET DES DIRIGEANTS DE PME ONT DÉCLARÉ AVOIR DES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE

SELON UNE ÉTUDE DE LA BDC, MAI 2023)

#### PISTES DE SOLUTION

- Au niveau gouvernemental, un incitatif fiscal pourrait venir soutenir les entreprises qui priorisent la santé mentale sur les lieux de travail pour les rendre propices à l'équilibre santé mentale et physique.
- Au sein du milieu des affaires, le RJCCQ préconise de mettre en lumière le coût financier et la baisse de productivité des entreprises lorsque la santé mentale des employés et des gestionnaires se dégrade. Investir dans la santé mentale pour gagner en productivité, une tribune à relire dans Les Affaires. Aussi, il est prouvé qu'une saine gestion des ressources humaines et de la charge de travail reste le meilleur moyen d'aider, selon une étude du Wellbeing Research Center.
- Les jeunes chambres de commerce ont posé différentes actions et sensibilisent entreprises et jeunes professionnels aux enjeux de la santé mentale sous le prisme de la conciliation et de l'impact au niveau global. Durant la pandémie, certaines ont mis en place des cercles d'entraide.



## RECOMMANDATION 3

### METTRE EN PLACE UN RÉGIME D'ACCESSION À L'ENTREPRENEURIAT (RAE)

Lors du **Fera**, les échanges sur l'entrepreneuriat ont démontré une fois de plus que « reprendre, c'est entreprendre ». La discussion du repreneuriat a mis en lumière les enjeux financiers (accès au capital, taux d'intérêt) du rachat d'une entreprise existante qui peut freiner des candidats à la reprise d'une entreprise. Historiquement, le **RJCCQ** proposait dès 2010 la création d'un Régime d'accession à l'entrepreneuriat (RAE). La proposition s'inspire du Régime d'accession à la propriété, mieux connu sous le nom de programme RAP. Dans le cadre du Régime d'accession à l'entrepreneuriat (RAE), un entrepreneur pourrait utiliser les fonds de son REER pour financer l'acquisition d'une première entreprise, et ce, à l'abri de l'impôt. Les montants ainsi utilisés à partir du REER devraient être remboursés sur une période déterminée. Le **RJCCQ** estime que cette mesure permettrait de faciliter grandement le transfert d'entreprises, un enjeu qui demeure d'actualité aujourd'hui.

Le fonctionnement du RAE serait similaire au Régime d'accession à la propriété qui permet de financer l'achat d'une première propriété à même son REER, sans pénalités. L'entrepreneur pourrait utiliser l'argent placé dans ses REER comme mise de fonds. Le montant maximal qui pourrait être utilisé à cette fin serait de 100,000\$. Ce montant devrait servir à financer le rachat d'une entreprise existante.

Pour être admissible, il devrait s'agir pour l'entrepreneur de son premier rachat d'entreprise. Le montant retiré devrait être remboursé au REER au fil du temps, comme c'est le cas à l'heure actuelle avec le RAP. Le délai maximal ne semble toutefois pas avoir été établi à l'époque par le **RJCCQ**. Dans le cas du RAP, ce délai maximal est de quinze ans. Ce système pourrait très bien être étendu à la création d'entreprise.

#### PISTES DE SOLUTION

- Au niveau gouvernemental, la mise en place d'un tel programme ne nécessite pas un investissement financier majeur ni l'imposition d'une nouvelle taxe ou contribution pour les contribuables, puisque le RAE serait essentiellement un prêt d'une personne à elle-même via son propre REER.
- Le repreneuriat doit être reconnu comme une voie à part entière de l'entrepreneuriat. La transformation des modèles d'affaires et la création d'innovation qu'amènent les repreneurs contribuent à un développement économique structurant dans toutes les régions du Québec.



## RECOMMANDATION 4

### POURSUIVRE LES EFFORTS POUR FACILITER LE FINANCEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT INNOVANT

Pour entreprendre, il ne faut pas seulement avoir de bonnes idées, il faut aussi avoir accès à du capital. L'accès aux financements, en particulier au capital de risque, est un défi majeur pour de nombreux entrepreneurs innovants. Le manque de financement peut freiner le développement et la croissance des jeunes pousses limitant ainsi leur capacité à innover et à créer de la valeur.

Par ailleurs, on constate que plus de la moitié des jeunes pousses ont de la difficulté à se financer, si on se fie à une étude d'impact économique menée par le **RJCCQ** sur les jeunes pousses en croissance. Parmi les entrepreneurs, ce sont les femmes qui sont les plus désavantagées. Seulement 3% de femmes ont accès au capital de risque, a rappelé l'honorable Soraya Martinez Ferrada, Ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre du Tourisme. Pour Luc Sirois, l'innovateur en chef du Québec, il faut créer de nouvelles façons d'avoir du financement.

Les différents paliers de gouvernement et les grandes entreprises ont aussi un rôle à jouer, car la culture de l'innovation ouverte nous fait défaut contrairement à ce qui se passe aux États-Unis. Les grandes entreprises américaines investissent très tôt et de manière très risquée dans de jeunes pousses. Ces entreprises peuvent ainsi les aider à développer une nouvelle division en échange d'un important contrat. Elles bénéficient aussi du financement pour leur recherche et développement de produits, et ce, sans perte de propriété intellectuelle.

Les entrepreneurs innovants sont souvent confrontés à des difficultés pour obtenir des financements, en raison de la perception élevée de risque associé à leurs projets, de l'absence de garanties tangibles ou de l'inadéquation des produits financiers traditionnels à leurs besoins spécifiques.

#### PISTES DE SOLUTION

- Au niveau gouvernemental, les programmes d'aides au financement pourraient être bonifiés pour adresser les enjeux persistants de croissance. Le programme Impulsion PME d'Investissement Québec, par exemple, qui produit des résultats probants, pourrait être visé. Aussi, des incitatifs fiscaux pour les entreprises qui investissent dans de jeunes pousses québécoises seraient à étudier pour développer le réflexe de l'innovation ouverte.
- Les jeunes chambres de commerce sont parmi les ressources appropriées pour faire connaître l'existence de tels programmes de financement, quel que soit le stade de développement des jeunes entreprises.



# RECOMMANDATION 5

## REPENSER LA MESURE DE SOUTIEN AU TRAVAILLEUR AUTONOME

Si l'on repensait la mesure de soutien au travailleur autonome, on pourrait en élargir la portée pour en faire un plus grand levier de développement économique. L'ensemble des Québécoises et des Québécois pourraient bénéficier d'un revenu minimal lors de leur projet de démarrage ou du rachat d'une première entreprise, surtout dans les secteurs d'avenir. La proposition d'un Régime québécois de l'accès à l'entrepreneuriat (RQAE) présente certaines similitudes avec la mesure de Soutien au travail autonome (STA).

La mesure de STA vise à fournir de l'aide sous forme d'encadrement, de conseils techniques et de soutien financier pour soutenir les personnes admissibles dans la création d'une entreprise. La personne admissible est accompagnée dans sa démarche par un organisme local d'aide à l'entrepreneuriat (organisme coordonnateur). La mesure STA permet à la fois de soutenir une personne souhaitant créer son entreprise ou une personne voulant racheter une entreprise existante.

La mesure STA, dans sa forme actuelle, semble surtout prendre place dans un contexte de « dernier recours ». Le descriptif de la mesure établit d'ailleurs que « pour les personnes ayant de la difficulté à intégrer le marché du travail, la création de votre propre entreprise [...] pourrait être une solution à envisager ». Les modalités de la mesure spécifient d'ailleurs que pour être admissible, une personne doit être soit prestataire de l'assurance-emploi ou de l'aide sociale, être sans emploi et sans soutien public de revenu, ou encore être un travailleur à statut précaire.

Les personnes sans soutien public de revenu qui ne sont pas dans les clientèles sous-représentées (ex.-personnes handicapées, aînés, mères monoparentales) ne sont pas priorisées. Cette approche exclut de facto plusieurs individus qui pourraient avoir le goût de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, mais qui ne sont pas pour autant dans une situation de vulnérabilité ou de précarité.

### PISTES DE SOLUTION

- Au niveau gouvernemental, le programme relève d'ailleurs du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et pourrait pourtant être rattaché au ministère de l'Économie et de l'Innovation. La portée de la mesure semble assez modeste, se limitant aux petits projets d'entreprise à portée très locale. Une révision serait tout indiquée.
- Une alternative pourrait être de mettre en place un Régime d'accès à l'entrepreneuriat (RQAE), permettant aux entrepreneurs de financer plus facilement le démarrage ou le rachat d'une première entreprise. Celui-ci serait pensé sur le modèle de l'assurance-emploi.



## RECOMMANDATION 6

### DONNER DES OUTILS EN ÉDUCATION FINANCIÈRE À TOUS LES NIVEAUX

La littératie financière est un enjeu qui nous concerne tous : 55% des Québécois de moins de 45 ans vivent une anxiété liée aux finances et ne comprennent pas les règles de bases des taxes à la consommation, selon une [enquête de WelcomeSpaces](#).

Les entrepreneurs sont souvent confrontés à des défis financiers complexes tels que la gestion de trésorerie, la planification budgétaire, le financement des activités et la compréhension des concepts fiscaux. Sans une compréhension adéquate de ces aspects, les entrepreneurs peuvent être confrontés à des difficultés financières qui compromettent la viabilité de leur entreprise.

L'éducation financière revêt une importance particulière pour les entrepreneurs, car elle leur permet de gérer efficacement les ressources financières de leur entreprise, de prendre des décisions éclairées et de minimiser les risques financiers.

Il faut parler d'entrepreneuriat et de finances dans tous les lieux d'apprentissage. Les intervenants du **Fera** ont mis l'accent sur la nécessité d'offrir cette éducation aux finances dans les milieux scolaires, à partir du secondaire, et à toutes les étapes de vie d'une entreprise pour les entrepreneurs.

# 55%

DES QUÉBÉCOIS DE MOINS DE 45 ANS  
VIVENT UNE ANXIÉTÉ LIÉE AUX FINANCES  
ET NE COMPRENNENT PAS LES RÈGLES DE  
BASES DES TAXES À LA CONSOMMATION

SELON UNE ENQUÊTE DE WELCOMESPACES, ÉTÉ 2023

#### PISTES DE SOLUTION

- Au niveau gouvernemental, il faut bonifier les programmes en éducation financière qui existent déjà et consigner l'impact de ces initiatives. Seul un plan de match précis pourra amener des correctifs.
- Au niveau du milieu des affaires, promouvoir activement et donner l'accès à des ressources éducatives en ligne, telles que des vidéos tutoriels, des cours en ligne et des guides pratiques, peut fournir aux entrepreneurs des informations précieuses en littératie financière.
- Les jeunes chambres de commerce disposent aussi de références pour des ressources qui aident à la littératie financière des jeunes professionnels et entrepreneurs de leur territoire.



## RECOMMANDATION 7

### APPUYER LA CULTURE INTRAPRENEURIALE DANS LES ORGANISATIONS POUR GAGNER EN PRODUCTIVITÉ

La culture intrapreneuriale implique d'offrir un cadre propice aux employés pour exploiter au maximum leurs capacités entrepreneuriales au sein de leur organisation. Cela peut être en les encourageant à proposer de nouvelles idées, à prendre des initiatives et à explorer des opportunités de développement de nouveaux produits, services ou processus.

Pour encourager l'innovation, stimuler la créativité et maintenir la compétitivité, il faut que les entreprises soient davantage outillées pour encourager l'intrapreneuriat. On observe que les employés qui développent et mettent en oeuvre des compétences intrapreneuriales impactent de manière importante la productivité de l'entreprise.

En outre, en permettant à chacun de contribuer de manière significative à l'innovation et à la croissance de l'organisation, l'intrapreneuriat peut renforcer le sentiment d'appartenance et d'accomplissement chez les employés, favorisant ainsi leur bien-être et leur épanouissement personnel. Un choix gagnant-gagnant dans un contexte de pénurie!

Enfin, l'intrapreneuriat sert souvent de passerelle vers l'entrepreneuriat, que ce soit par l'association dans la compagnie de l'intrapreneur ou par le fait de lancer ou reprendre une entreprise suite à cette expérience. L'implantation d'une culture intrapreneuriale aurait un effet d'entraînement important pour l'innovation et la croissance de l'économie du Québec.

# 33%

**DES JEUNES QUÉBÉCOIS ÂGÉS ENTRE  
16 ET 35 ANS CONSIDÉRERAIENT  
SÉRIEUSEMENT SE LANCER EN AFFAIRES  
SI LEUR MILIEU DE TRAVAIL AUTORISAIT  
UN MODÈLE D'INTRAPRENEURIAT**

SELON UN SONDAGE MENÉ PAR LA FIRME LÉGER EN AOÛT 2022 DANS LE  
CADRE DU PROJET « TRAVAILLONS ENSEMBLE » DÉVELOPPÉ PAR LE RJCCO

#### PISTES DE SOLUTION

- Donner des outils aux entrepreneurs pour qu'ils mettent en place une culture de l'intrapreneuriat au sein de leurs entreprises.
- Faire de l'intrapreneuriat une priorité afin d'augmenter la masse d'entrepreneurs potentiels.
- Le réseau des jeunes chambres de commerce sensibilise à l'intrapreneuriat et met en place un parcours permettant la création, l'implantation et l'évaluation des retombées de projets intrapreneuriaux au sein d'entreprises du Québec.



## RECOMMANDATION 8

### ENCOURAGER LA CRÉATION D'UN ÉCOSYSTÈME D'ACCOMPAGNEMENT À TOUS LES STADES DE L'ENTREPRENEURIAT

AU QUÉBEC,

## L'ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL

SE DÉFINIT PAR L'ENSEMBLE D'INDIVIDUS  
ET D'ORGANISMES QUI COLLABORENT POUR  
FAVORISER LA CRÉATION, LE DÉVELOPPEMENT,  
LA CROISSANCE ET LA RÉUSSITE DES STARTUPS

SELON STARTUP MONTRÉAL, 2019

Si l'écosystème d'organismes et d'aides pour les entreprises en démarrage est très développé, il tend à se raréfier lorsque les jeunes pousses sont en phase de croissance, de consolidation ou de maturité. Or, tout notre écosystème de démarrage aujourd'hui se concentre sur les entrepreneurs existants. Et ceux-ci ne sont pas si nombreux si on regarde leur proportion parmi toutes les personnes qui composent la population active.

Le transfert d'entreprise est rarement considéré dans l'accompagnement du cycle de vie d'une entreprise or cela en fait pleinement partie. L'encouragement de la création d'un écosystème d'accompagnement à tous les stades de l'entrepreneuriat répond donc à plusieurs défis. De plus, le manque de soutien approprié peut entraîner un taux d'échec élevé parmi les jeunes pousses et les petites entreprises, compromettant ainsi le potentiel économique et l'innovation au sein de l'écosystème entrepreneurial.

#### PISTES DE SOLUTION

- Au niveau gouvernemental, il est nécessaire d'avoir une approche globale de l'accompagnement à tous les stades de la vie d'une entreprise pour ensuite s'assurer que le développement de l'écosystème de soutien soit optimal. Cela nécessiterait aussi de revoir les exigences gouvernementales qui exercent trop souvent une pression démesurée sur les entreprises et les organismes qui les accompagnent.
- Les jeunes chambres de commerce possèdent une place de choix dans l'écosystème pour témoigner du développement des entreprises sur leur territoire en raison de la diversité de leurs membres et pour les orienter vers les ressources les plus à propos.



L'économie québécoise a besoin d'entrepreneurs.

Et chacun de nous a un rôle à jouer pour **favoriser une culture entrepreneuriale forte au Québec**. Il est temps de changer notre perception de l'échec et du succès, de favoriser l'esprit d'entreprendre et de prendre soin de nos créateurs de richesse.

Les modèles de l'intrapreneuriat, du repreneuriat et de l'entrepreneuriat offrent des perspectives diversifiées pour se lancer. Et il faut s'assurer que toutes les options soient considérées.

Pour rester à l'avant-garde, individuellement et collectivement, nous devons nous inspirer des meilleures pratiques et créer notre propre spécificité entrepreneuriale.

Le **Fera 2024** nous a plongés au cœur de l'édification d'une culture entrepreneuriale vibrante et résiliente, en puisant parmi les expériences, échecs et réussites de tous les acteurs de l'écosystème.

Cette 9e édition a permis d'explorer, grâce à l'exceptionnelle mobilisation **des jeunes chambres de commerce**, l'univers de l'entrepreneuriat sous toutes ses facettes. Les entreprises sont les véritables moteurs de l'innovation, et pour relever les défis énergétiques, environnementaux, et sociaux qui se profilent à l'horizon, il est impératif d'accompagner et de faire émerger les créateurs de richesse de notre province.

Le **RJCCQ**, par ce livre blanc, propose sa contribution au débat public afin de redonner un souffle entrepreneurial au Québec.



## RESTITUTION DE L'ATELIER D'INTELLIGENCE COLLECTIVE AVEC LA FACTRY POUR ENTREPRENDRE AUJOURD'HUI LES TRANSFORMATIONS DE DEMAIN

### PHASE 1

#### CERNER LA PROBLÉMATIQUE

**Activité :**

Les 5 Pourquoi

**Question posée :**

Pourquoi la culture entrepreneuriale au Québec n'est pas à son plus fort en ce moment?

**Réponses des participants :**

Manque de support, manque de ressources, difficultés financières, notion de sacrifice, peur de la prise de risque

### PHASE 2

#### EXPLORER LES POSSIBILITÉS

**Activité :**

Séance d'idéation sous les 2 questions ambitieuses rédigées en fonction des résultats récoltés à la phase précédente

**Question 1 :**

Comment pourrions-nous transformer la peur de l'échec en moteur d'innovation étant donné que celle-ci entraîne l'inaction?

**Réponses :**

Failcamps, prototypages, fail stories, développer des filets de sécurité

**Question 2 :**

Comment pourrions-nous mieux supporter les entrepreneurs dans leur quotidien étant donné que la réalité des entrepreneurs est imprévisible?

**Réponses :**

Cercles d'échanges, balados, communautés de pratiques, subventions, accès à des spécialistes, ligne centrale pour des ressources

### PHASE 3

#### PRIVILÉGIER UNE SOLUTION

**Activité :**

Vote individuel

**La grande question :**

Qu'est-ce qui favoriserait une culture entrepreneuriale forte au Québec?

**Solutions identifiées :**

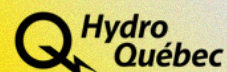
- Participer à des rassemblements pour démocratiser l'échec dans les parcours entrepreneuriaux Failcamp / Failstories
- Donner accès à une ligne centrale pour des ressources « plan Z »
- Rendre plus facile l'accès à des spécialistes pour les entrepreneurs (travailleurs sociaux, psychologues, etc.)
- Favoriser la création de groupes de soutien et d'échanges



# Fera

9<sup>e</sup> édition

Présenté par



## RÉDACTION

### PIERRE GRAFF

Président-directeur général, RJCCQ  
pierre.graff@rjccq.com

### GAUDÉRIQUE TRAUB

Directeur Affaires publiques et relations  
gouvernementales, RJCCQ

### REMERCIEMENTS

Martine Perreault et Marie-Pier Cloutier, Mapé Stratégie  
Comités de travail du RJCCQ

## MISE EN PAGE

### IRINA JELTAC

Conseillère marketing numérique, RJCCQ